

En Roumanie, un référendum contre le mariage homosexuel

En septembre, la Cour constitutionnelle avait décidé que les couples de même sexe avaient droit à une vie de famille

BUCAREST · correspondant

Florin Buhuceanu est en état de choc. Le gouvernement social-démocrate roumain a décidé d'organiser un référendum contre le mariage homosexuel, qui a lieu le samedi 6 et le dimanche 7 octobre. « Ce référendum cible la minorité LGBT [lesbiennes, gays, bi, trans] comme le mal de la société roumaine, affirme le président de l'association Accept, qui représente les minorités homosexuelles de Roumanie. On nous présente comme des voleurs d'enfants, des ennemis des valeurs traditionnelles, une sorte d'agents secrets de l'Occident décadent et immoral qui veut faire du mal à la Roumanie. Nous avons peur dans ce pays où les hommes politiques et le clergé orthodoxe nous accusent de tous les maux. »

Le gouvernement souhaite inscrire dans la Constitution que le mariage ne peut avoir lieu « qu'entre un homme et une femme ». Mais l'effet juridique de cette mesure devrait être nul, le code civil roumain déclarant déjà que le mariage est « une institution entre un homme et une femme ». « Le véritable objectif de ce référendum n'est pas la famille traditionnelle, mais le renforcement du sentiment anti-occidental en Roumanie, déclare l'analyste Sorin Ionita, de l'association Expert Forum. Il va provoquer une fracture sociale qui sera exploitée par les hommes politiques. »

Traversée du désert

Le gouvernement social-démocrate est, en effet, en perte de vitesse après avoir tenté de prendre le contrôle de la justice pour sauver la face de son chef, Liviu Dragnea. Condamné deux fois à la prison pour fraude électorale et trafic d'influence, celui-ci est prêt à tout pour recharger son capital électoral. « Le but de ce référendum est de rompre

avec l'UE et ses valeurs qu'une partie des hommes politiques détestent, assure Florin Buhuceanu. C'est une attaque contre la démocratie, et c'est immoral de faire de nous les boucs émissaires de partis politiques qui essaient de regagner une popularité par tous les moyens. Mon pays me fait peur. »

Le référendum est contrarié par la décision, le 27 septembre, de la Cour constitutionnelle de Roumanie qui a décidé que les couples homosexuels avaient droit à une vie de famille au même titre que les couples hétérosexuels et devaient « bénéficier à terme d'une reconnaissance légale et juridique de leurs droits et obligations ». Quel sens pourra donc avoir un référendum contre le mariage homosexuel après un arrêt de la Cour constitutionnelle qui l'autorise ? Une question à laquelle le gouvernement et l'Église orthodoxe ont du mal à apporter une réponse.

« Le véritable objectif de ce référendum est le renforcement du sentiment anti-occidental en Roumanie »

SORIN IONITA
analyste

La communauté homosexuelle de Roumanie revient de loin. Elle a connu une traversée du désert pendant un demi-siècle de dictature communiste qui pénalisait l'homosexualité. Et la chute du régime en 1989 n'a rien changé. Ce n'est qu'en 2002, sous la pression de l'Union européenne (UE), avec laquelle la Roumanie avait démarré des négociations d'adhé-

sion, que l'homosexualité a été dépénalisée. « La bataille ne faisait que commencer, car la société roumaine n'était pas prête à accepter notre différence, se rappelle Florin Buhuceanu. Nous sommes un peuple latin, où le tempérament macho domine la société. Beaucoup de Roumains croient prouver leur masculinité en combattant le phénomène homosexuel. Quant à l'Église orthodoxe, elle ne peut pas parler de morale sans fustiger les homosexuels en profitant du peu de connaissances théologiques de ses fidèles. »

Florin Buhuceanu connaît bien l'orthodoxie, à laquelle adhèrent 87 % de ses compatriotes. Il a été lui-même étudiant à la Faculté de théologie orthodoxe de Bucarest, d'où il a été mis à la porte en raison de son homosexualité. Il s'est tourné vers le journalisme et a pris contact avec l'association Accept, la seule à défendre les droits des homosexuels en Roumanie. « On risquait la prison si on s'affichait publiquement. Nous étions un groupe de révoltés et nous voulions imposer un débat public sur l'homosexualité pour la dépénaliser », témoigne-t-il.

La longue bataille d'Accept s'est achevée le 5 juin, lorsque la Cour de justice de l'UE a obligé la Roumanie à accorder un droit de séjour au mari américain d'un de ses ressortissants, Adrian Coman, avec lequel il s'était marié en Belgique, bien que Bucarest n'autorise pas le mariage entre personnes du même sexe. En 2012, le couple roumano-américain avait intenté un procès contre l'État roumain, gagné six ans plus tard.

Mais le couple reste inquiet sur l'issue de la consultation. « La Roumanie ne peut qu'y perdre, soutient Adrian Coman. Ce référendum vise à détourner l'attention sur les dérapages contre l'État de droit en Roumanie. » ■

MIREL BRAN